



Communiqué de presse

Transatel Mobile abolit les barrières de la communication chère en Europe. *Décryptage.*

Bruxelles, le 6 mars 2014

La commission européenne a récemment publié les résultats d'un sondage, mené entre le 18 et le 27 janvier, sur l'itinérance en Europe. **Les résultats de l'enquête pour la Belgique sont sans appels : 1 belge sur 5 éteint son téléphone lors de ses déplacements au sein de l'Union européenne, tandis que 24% coupent l'accès au web mobile.** Des chiffres que Neelie Kroes, vice-présidente de la Commission européenne, juge « atterrants ».

Selon Jacques Bonifay, Président du Directoire de Transatel, « *comme le démontre cette étude, les offres de roaming proposées par les grands opérateurs réseaux restent très élevées et poussent ainsi de nombreux utilisateurs à restreindre drastiquement leurs communications une fois à l'étranger. Chez Transatel Mobile, en tant que spécialiste des communications en roaming en Europe depuis plus de 10 ans, nos offres ont été pensées pour répondre aux attentes des voyageurs qui partent toute l'année et qui souhaitent téléphoner dans toutes les directions. Il n'y a aucune limitation.* »

Aucune offre GSM proposée par les grands opérateurs réseaux ne permet de répondre à la demande croissante des expatriés, des frontaliers, des étudiants étrangers, des voyageurs fréquents ou occasionnels, des businessmen ou tout simplement de tous ceux communiquant régulièrement vers et depuis l'Union européenne. En effet, les opérateurs comme Mobistar, Base et Proximus, se contentent seulement d'appliquer l'Eurotarif en proposant des tarifs de €0,29/min pour l'émission d'appels vers et depuis les pays de l'Union européenne. *Des offres qui sont loin de révolutionner le marché des télécommunications en roaming.*

Transatel Mobile révolutionne le marché du roaming :

Transatel Mobile est le seul opérateur à inclure, avec son forfait EuroPass, les appels et les SMS émis vers et depuis les 28 pays de l'Union européenne¹ à partir de €3/mois. Les économies pour l'utilisateur peuvent aller jusqu'à 60% sur les consommations en roaming par rapport aux tarifs régulés par la Commission européenne et donc des grands opérateurs réseaux Base, Proximus et Mobistar (pour rappel les tarifs de roaming régulés en Union européenne depuis le 1er juillet 2013 sont les suivants : 0,29€/min, 0,10€/SMS et 0,54€/Mo). Les économies réalisées peuvent encore aller au-delà sur les communications internationales non régulées et souvent facturées abusivement par les opérateurs mobiles belges.

¹inclut également 11 destinations internationales supplémentaires sans surcoût (Etats-Unis, Canada, Chine, Thaïlande, l'Etat d'Israël, Bangladesh, Malaisie, Brunei, Cambodge, Hong Kong et Singapour, vers fixes et mobiles pour chacune de ces destinations).



Forfaits d'appels 2014 utilisables en Belgique, au sein de l'Union européenne et vers 11 pays internationaux fixes et mobiles	Prix du forfait	Prix équivalent à la minute	Réduction / au tarif de roaming régulé juillet 2013
1 heure (National, international et/ou roaming)	10 €	0,17 €	-43%
2 heures (National, international et/ou roaming)	19 €	0,16 €	-45%
4 heures (National, international et/ou roaming)	35 €	0,15 €	-50%
Illimité (National et international illimités, roaming limité à 10h d'appels)	70 €	0,12 € (en roaming)	-60%

Comparatif des économies réalisées avec Transatel Mobile par rapport à l'eurotarif et à la concurrence

Comme le rappelle Jacques Bonifay « *notre offre est véritablement unique en Belgique et révolutionne le marché des télécoms. Avec l'augmentation de 630% du trafic des communications passées à l'étranger depuis 2007, nous avons souhaité répondre aux attentes des professionnels, des voyageurs fréquents ou occasionnels en leur proposant un forfait accessible qui leur permettrait d'alléger considérablement leur facture de téléphone.* »

Transatel Mobile est ainsi la solution la plus adaptée pour tous ceux souhaitant communiquer vers et depuis l'Union européenne. De par sa présence européenne, Transatel Mobile permet également à ses utilisateurs de souscrire à un forfait français ou suisse à partir de €4,94/mois.

A propos de Transatel :

Transatel, société de télécommunication européenne est un acteur majeur dans les domaines des MVNO (Mobile Virtual Network Operator) et M2M (Machine-to-Machine). En tant que MVNO, Transatel propose depuis plus de 10 ans à travers la marque Transatel Mobile des abonnements de téléphonie mobile qui permettent aux frontaliers et aux voyageurs fréquents d'éviter les frais de roaming en Europe. **Créé en 2000, Transatel occupe aujourd'hui une position unique sur le marché.** En tant qu'Enabler et Agrégateur, Transatel propose par ailleurs une solution clé en main à destination des opérateurs et des entreprises pour la mise en place de leurs services MVNO ou M2M.

Transatel gère sur ses plateformes techniques 80 MVNO comptant 600 000 abonnés ainsi que 500 000 cartes SIM M2M. Les plateformes techniques de Transatel sont raccordées à 7 opérateurs de réseau dans 5 pays européens (France, Royaume-Uni, Belgique, Suisse et Luxembourg)

Pour en savoir plus : www.transatel-mobile.com et www.transatel.com

Pour toute demande contacter A+ Conseils :

Amélie Barrau

+33 (0)1 45 61 99 15

+33 (0)6 60 99 78 58

amelie@aplusconseils.com

Christelle Alamichel

+33 (0)1 47 27 00 14

+33 (0)6 31 09 03 83

christelle@aplusconseils.com